

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 23\_INI\_5 - Initiative Alexandre Berthoud et consorts - Pour plus de démocratie pour les Vaudoises et Vaudois de l'étranger !.

Séance du Grand Conseil du mardi 29 août 2023, point 2.10 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Lors des dernières élections fédérales, près de 20'000 Vaudoises et Vaudois de l'étranger ont pu voter pour les élections du Conseil national. Les Vaudoises et Vaudois de l'étranger n'ont cependant pas pu voter pour le Conseil des Etats. Ces Vaudoises et Vaudois représentent environ 4 % du corps électoral de notre Canton. Ils peuvent participer aux votations fédérales ainsi qu'à l'élection du Conseil national, mais sont privés des élections qui dépendent du droit cantonal tels que notamment les élections du Conseil des Etats. En somme, les Vaudoises et Vaudois de l'étranger sont des semi-électeurs ou électeurs à géométrie variable.

Dans le but de remédier à ce problème et de leur permettre pleinement de voter au niveau fédéral, nous soumettons l'initiative suivante, proposant une révision constitutionnelle partielle, dont la rédaction complète est proposée. Cette initiative permettra de donner une nouvelle définition au corps électoral domicilié à l'étranger et de permettre à ce nouveau corps électoral de participer aux élections du Conseil des Etats. Ainsi elle offre plus de démocratie pour les Vaudoises et Vaudois de l'étranger et permet à nos autorités de gagner en représentativité.

Au vu de ce qui précède, la révision constitutionnelle partielle de la constitution du Canton de Vaud se présente comme suit :

Art. 74 Sans changement

1. Sans changement.

Nouveau 1bis Font partie du corps électoral cantonal domicilié à l'étranger les Suissesses et les Suisses domiciliés à l'étranger et exerçant dans le canton leurs droits politiques fédéraux qui sont âgés de dix-huit ans révolus et ne sont pas protégés par une curatelle de portée générale ou un mandat pour cause d'incapacité, en raison d'une incapacité durable de discernement.

2. Sans changement.

Art. 77 Sans changement

1. Le corps électoral cantonal élit les membres du Grand Conseil.

1bis. Le corps électoral cantonal et le corps électoral cantonal domicilié à l'étranger :

1. les membres vaudois du Conseil des États.

2. Sans changement.

## Conclusion

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

## Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Aliette Rey-Marion	UDC
Nicolas Glauser	UDC
Sébastien Humbert	V'L
David Raedler	VER
Aurélien Demaurex	V'L
Sabine Glauser Krug	VER
Blaise Vionnet	V'L
Thierry Schneiter	PLR
Marion Wahlen	PLR
Mathieu Balsiger	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Marc Morandi	PLR
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Jean-Franco Paillard	PLR
Stéphane Jordan	UDC
Jean-Daniel Carrard	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Maurice Neyroud	PLR

<b>Signataire</b>	<b>Parti</b>
Jean-François Cachin	PLR
Philippe Miauton	PLR
John Desmeules	PLR
Florence Gross	PLR
Laurence Cretegy	PLR
Georges Zünd	PLR
Gérard Mojon	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Sylvain Freymond	UDC
Grégory Bovay	PLR
Séverine Evéquoz	VER
Graziella Schaller	V'L
Denis Dumartheray	UDC
Laurence Bassin	PLR
Jean-Louis Radice	V'L
Maurice Gay	PLR
Grégory Devaud	PLR
Nicole Rapin	PLR
Olivier Petermann	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Guy Gaudard	PLR
Carole Dubois	PLR
Anna Perret	VER
Valérie Zonca	VER
Philippe Germain	PLR
Nicolas Bolay	UDC

# **Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[r+41213160500](tel:+41213160500)(tel:+41213160500)

[info.grandconseil\(at\)vd.ch](mailto:info.grandconseil(at)vd.ch)(javascript:linkTo\_UnCryptMailto(%27qempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!%27);)

[r Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse)(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)